

## Déplacements et paysages à venir dans le Pays Midi Quercy Lucien Chollet

Alors que les villes tentent d'adapter leurs mobilités aux exigences environnementales : 93 % des déplacements en milieu rural (contre 60 % dans les grandes agglomérations) en France se font en voiture. La voiture reste, pour l'instant, le mode de transport qui offre la plus grande flexibilité et sécurité (horaire) hors de l'urbain.

Cette situation est liée à plusieurs *enjeux* :

- *sanitaire*, la pollution atmosphérique et la sédentarité ont un coût ;
- *énergétique*, notre dépendance aux énergies fossiles, nucléaire inclus, n'est pas un équilibre satisfaisant ;
- *social*, dans une société qui demande à être mobile, ceux incapables d'y répondre sont marginalisés ;
- *environnemental*, les déplacements quotidiens dans les territoires périurbains et ruraux seraient responsables de 8 % des émissions de gaz à effets de serre nationaux. De plus les infrastructures automobiles ont un impact direct sur l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

Les solutions à ces 4 enjeux, à fortiori pour ce dernier, dessineront les paysages de demain. « 3% du territoire français est occupé par les infrastructures de transport »<sup>1</sup>, dont 79 % de routes et d'autoroutes (hors parkings).

Bien que la voiture, en tant qu'objet, est au cœur du problème, précisons que la remplacer ne suffira pas. C'est notre manière de l'utiliser, principalement seul (*autosolisme*), qui pose problème.

Cette situation invite à penser l'avenir des mobilités dans les territoires ruraux. Comment projeter les changements sur les paysages, peu densément habités, par ces nouvelles mobilités ? Et notre manière (*motilité*) de nous les approprier ?

Une multitude de modes de transport existent, autant d'acteurs et donc de *motilité*. Pour les concevoir, c'est le territoire de ce diplôme de fin d'étude qui permettra de trouver la forme, l'organisation et le temps justes. Ce TFE aura pour objectif de fédérer les espaces et acteurs de ces nouvelles mobilités afin de projeter les paysages à venir.

Précisons que, les mobilités ont beau être au cœur de ce sujet de TFE, elles ne sont pas une fin en soi. Le défi sera bien de concevoir le rôle qu'elles ont à jouer dans le dessin et récit du paysage et donc de l'espace public, naturel, commercial.

Quels espaces donnés aux alternatives à l'autosolisme en milieu rural ?

Le Pays Midi Quercy situé dans le Tarn et Garonne (30min en voiture au Nord-Est de Montauban) est un territoire qui affiche une volonté de travailler en ce sens.

Les déplacements routiers quotidiens de l'Ouest du Pays sont attirés par l'aire urbaine de Montauban et Caussade, relié par l'A20. Quant à l'Est, les déplacements sont moins denses et plus internes au territoire. La population est à l'image des déplacements, le Pays Midi Quercy est donc plus habité à l'Ouest.

Ce territoire est traversé par deux lignes de chemins de fer Sud/Nord, l'une reliant Toulouse à Limoges (direction Paris), l'autre, plus dans les terres, reliant Toulouse à Aurillac. Cette dernière est menacée faute de fréquentation.

Entre les deux, d'Est en Ouest, des départementales et pas de modes transports alternatifs crédibles pour un usage quotidien. En son cœur, notons une gare, à Lexos, exceptionnellement grande (2<sup>e</sup> du département) pour un village anciennement ouvrier qui compte aujourd'hui moins de 700 habitants.

Sur cet axe Est / Ouest, de Caussade à Lexos, quelles espaces donnés, à voir et à vivre, aux alternatives à l'autosolisme dans le territoire du Pays Midi Quercy ?

<sup>1</sup>Commissariat général au développement durable, 2013

**Mots clés** : Mobilité – Après pétrole – Territoires Ruraux – Autosolisme – Paysages quotidiens

**17 Septembre 2018**

**Directeur d'études** : Marc Claramunt  
**2<sup>e</sup> encadrant** : Jalil Amor